

L'actu du jour

Ce chien sera bientôt interdit au Royaume-Uni

Ce chien super costaud est un American Bully XL. À partir du 1er février, il sera interdit au Royaume-Uni. 1jour1actu t'explique pourquoi.



L'American Bully XL a des poils courts, de petites oreilles pointues, une tête et un cou larges, une mâchoire puissante... et il est très musclé ! (© Adobe Stock.)

Une nouvelle race de chiens

L'American Bully **existe depuis 30 ans, aux États-Unis**. Cette race a été créée par des éleveurs qui ont sélectionné des chiens particulièrement massifs et qui les ont fait se reproduire entre eux.

Ces chiens sont arrivés en Europe il y a quelques années. Ce sont **des animaux de compagnie** de plus en plus populaires. Mais, comme ils ont **beaucoup de force**, il est important qu'ils soient bien maîtrisés par leur propriétaire.

Des animaux jugés dangereux

Au sein de cette race, **le plus grand** des chiens s'appelle l'American Bully XL. Il peut atteindre les 57 centimètres de hauteur et peser plus de 50 kilos. Il est **très puissant** et peut, parfois, **se montrer agressif**.

Récemment, plusieurs de ces chiens ont **attaqué des personnes**, au Royaume-Uni. Au moins 2 victimes sont mortes. C'est pourquoi le

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que le Premier ministre britannique a annoncé que l'American Bully XL serait bientôt interdit dans son pays.

gouvernement britannique a décidé d'interdire l'American Bully XL.

Une interdiction qui fait débat

Au Royaume-Uni, il sera donc bientôt **interdit de vendre et d'acheter un American Bully XL**. Les personnes qui en possèdent un devront respecter **certaines règles pour pouvoir le garder**. Par exemple, le tenir en laisse et le museler pendant les sorties. Sinon, elles devront **le faire euthanasier** : le chien recevra une piqûre, qui le fera mourir dans son sommeil.

Cette décision du gouvernement britannique fait débat. Certains pensent que cela va aider ? protéger la population. D'autres disent qu'il serait plus efficace d'obliger les propriétaires ? mieux dresser leur chien.



En France, il n'y a pas de loi concernant précisément l'American Bully XL. Mais la possession de chiens dangereux est très réglementée.
(© Adobe Stock.)

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)